

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.935 - QUARANTIÈME ANNÉE - VENDREDI 2 AVRIL 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

**ABONNEMENTS**  
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 6 fr. 12 fr. 20 fr.  
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 17 fr.  
Etranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## L'Héritage et les Héritiers

Donc, on a célébré hier en Allemagne le centenaire de la naissance de Bismarck. Ce qu'a été cette journée de commémoration nationale, nous ne le savons pas encore. Mais on pourrait parier que la journée n'a pas été une journée de fête, ni une journée d'enthousiasme. Quelque grand que soit ce nom de Bismarck et quelques grands que soient les souvenirs historiques qu'il évoque, il n'aura pas suffi cette fois à remonter le moral des Allemands. Et l'on est autorisé à penser que le jour de la fête, dans les tristes circonstances actuelles, des fêtes de la période bismarckienne aura paru non seulement inopportun, mais encore pénible et humiliant. Il est impossible en effet que les sujets de Guillaume II ne se soient pas trouvés amnésés en ce jour à comparer la situation de l'Empire allemand tel que l'avait fait Bismarck sous le règne de Guillaume I<sup>er</sup> et la situation présente de ce même Empire sous le règne du kaiser dégénéré d'aujourd'hui.

L'Allemagne issue des trois guerres heureuses que Bismarck avait si parfaitement fait éclater après les avoir si habilement préparées avec le concours de Moltke et de von Roon représentait une puissance considérable en Europe. C'était l'héritage laissé par Bismarck. Or, que reste-t-il à présent de ce formidable héritage sinon un Empire moralement déchu et qui est près de l'être matériellement ?

Comment une telle décadence est devenue possible après une telle période de grandeur, c'est ce que l'histoire aura à préciser un jour. L'heure n'est pas encore venue de dire là-dessus le mot décisif. Mais ce que l'on peut d'ores et déjà affirmer sans crainte que le jugement d'aujourd'hui puisse être démenti par le jugement de l'avenir, c'est que le principal responsable de la honteuse mésaventure de l'Empire est condamné à sombrer est l'empereur lui-même, et que son peuple partage avec lui le redoutable fardeau de cette responsabilité.

L'héritage laissé par Bismarck pouvait être un héritage sûr entre des mains habiles, ou simplement prudentes : les formidables ambitions d'un souverain et de toute une nation, ambitions exaspérées jusqu'à une sorte de démence collective, ont fini par compromettre l'œuvre si patiemment échafaudée par un homme de génie.

Lorsque, il y a plus d'un quart de siècle, le jeune Guillaume II, alors à l'aurore de son règne, renvoyait brutalement le chancelier de fer comme on casse un laquais aux gages, le nouveau souverain donnait à la fois la mesure de son ingratitude et celle de sa sottise. En s'en allant, le vieil homme d'Etat non sans une très compréhensible rancœur avait déclaré : « Je ne veux pas prendre à mon compte, comme couronnement de ma carrière, les bêtises d'un esprit présomptueux et inexpérimenté ». Il avait par ces mots qualifié d'une façon remarquablement exacte la pauvre mentalité du nouveau souverain.

Bismarck aurait pu se montrer plus sévère s'il avait été tenté de juger du point de vue moral ce triste jeune homme qui, impatient de monter sur le trône, venait de pousser si cavalièrement son infortuné père au tombeau. Mais on sait de reste que le point de vue moral n'intéressait guère le vieux chancelier. Voulu porter un jugement sur Guillaume II, il se préoccupait uniquement d'apprécier son intelligence et son caractère. Et nous sommes obligés de reconnaître aujourd'hui qu'il avait fort bien jugé.

Inexpérimenté et présomptueux, Guillaume II était au début de son règne, ce qui pouvait encore passer alors pour excusable. Il est plus bizarre qu'il soit demeuré après une si longue pratique du pouvoir et que non seulement il ne se soit pas corrigé de ces défauts mais qu'il les ait exagérés jusqu'à la caricature. L'expérience ne lui a donc servi de rien, et quant à sa présomption, elle a pris de si incroyables proportions qu'elle a pour ainsi dire annihilé en lui toutes les facultés. Le présomptueux, à force de forcer son sot orgueil personnel, est devenu le grotesque cabotin que l'on sait. Avec tous les excès, y compris les plus saugrenus, de ce bas cabotage, Guillaume II, pleinement d'accord d'ailleurs avec son peuple, a embêté l'Europe durant un quart de siècle. Le jour où il a voulu pousser son jeu au tragique, il a abouti à déchaîner le conflit le plus sanglant de l'humanité ait jamais vu surgir. C'était pour ce fiasco couronné comme la réalisation d'un monstrueux rêve néronien... Mais voici que le rêve tourne au cauchemar : non pas seulement le kaiser, mais l'Allemagne tout entière commence d'en subir le trouble déprimant.

L'héritage s'est trouvé dilapidé par la faute de l'héritier, ou plutôt par la faute des héritiers, car, il ne faut pas se lasser de le répéter, tous les Allemands sont solidaires de leur infortuné kaiser. Ce n'est pas que Guillaume II et ses sujets aient rompu complètement avec les traditions de Bismarck. Ils ont soigneusement recueilli dans ces traditions tout ce qui flatait leurs lamentables instincts : le goût de la brutalité et de la violence,

la pratique de la rapine, le mépris de la justice et du droit, la plus complète absence de scrupules. La doctrine du salut des Etats par le fer et par la force, la doctrine de la force primant le droit, la doctrine du terrorisme militaire sont les doctrines de l'Allemagne de 1914-1915 comme elles étaient déjà, sous l'impérieuse inspiration de Bismarck, les doctrines de l'Allemagne de 1870-1871. Cette part de l'héritage bismarckien, Guillaume II, ses ministres, ses parlementaires et son peuple se sont enorgueillis de la revendiquer. Mais ils n'ont guère hérité de son génie.

Les sous-Bismarcks en baudruche qui ont dirigé les destinées de l'Empire sous les ordres d'un souverain taré et à moitié dément ont stupidement démolì par une longue série d'erreurs et d'imprudences les solides assises de l'édifice victorieusement élevé par la main puissante du chancelier de fer. Et de nombreux craquements en ont aujourd'hui que l'édifice chancelle : il est voué à l'effondrement.

CAMILLE FERRY.

## PROPOS DE GUERRE

### Le danger commun

Les mots manquent pour qualifier les procédés allemands sur mer. Ce sont bien toujours les mêmes gens, les mêmes adominables apaches. Tels ils agissent sur terre lors de leur marche sur Paris, tels ils agissent maintenant entre ciel et eau. La majesté de la mer, qui donne de la grandeur et de la noblesse aux marins de tous les pays, ne les impressionne pas. Le marin boche est pareil en tous points à son confrère de l'armée de terre ; il n'y a entre eux qu'une différence d'uniforme.

Il faut lire et relire les péripéties de la fin du *Falaba*, elles donnent la chair de poule. Le sous-marin donna l'ordre au navire d'arrêter. Le capitaine fit forcer la vitesse, espérant échapper au bandit, mais il ne tarda pas à être rattrapé et on lui signifia qu'il allait être coulé. « On descendit en hâte toutes les embarcations, raconte un survivant. Le sous-marin évoluait autour de notre bâtiment avec une sorte d'ironie provocante et l'équipage du pirate, rassemblé sur le pont, riait en se moquant de nos efforts ».

Il y avait à bord du *Falaba* des femmes et des enfants, des médecins et des fonctionnaires, beaucoup ressortissants du gouvernement des Etats-Unis. Cela n'a point arrêté les bandits qui se fichent des neutres et qui s'en vantent. « Frappons fort, soyons terribles, ne connaissons rien ni personne », tel est le mot d'ordre du grand état-major allemand.

Et pourquoi ces gens-là s'arrêteraient-ils à des considérations de politique et de sentiments ? La politique n'a pas réussi à l'Allemagne ; elle a mis les pieds dans tous les plats, entassé gaffe sur gaffe, mécontenté tous ses amis, que lui reste-t-il à perdre sous le rapport moral ?

Entrés à pieds joints dans l'illegalité et le crime dès le début, elle sait bien qu'elle n'a plus rien à attendre et, comme le dromadaire, elle pète dans sa fiente.

Elle se croit encore assez forte pour obtenir par la violence la supériorité qu'elle ne peut plus gagner autrement, libre à elle : la déception n'en sera que plus terrible et plus dur le châtiment de tant de crimes accumulés.

Nous assistons au spectacle d'un tragique sans précédent d'une nation dément, passant elle-même au cou la corde qui doit l'étrangler. Il suffit de lire pour en être convaincu les journaux neutres qui, eux, ne peuvent passer à la censure berlinoise. L'Italie, la Hollande, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis ont leur indignation et l'Espagne elle-même, l'Espagne catholique, l'Espagne éplorée sous le joug ecclésiastique, l'Espagne qui voit les hésitations du Vatican, commence, elle aussi, à prendre un autre ton pour parler de *los Alemanes*.

L'affaire du *Falaba* nous offre un exemple, fait de l'Allemagne l'ennemi du genre humain. Elle est de nature à soulever contre elle le courroux et l'exécration du reste de l'univers et à provoquer une protestation générale qui devra être écoutée. Si on n'en tient pas compte, ni se sent pas à même de protester officiellement, mais ils pourront faire connaître le sentiment de leurs peuples ».

Paroles terribles, pour qui sait lire. On dira que ce ne sont là que des mots ; en effet, ce ne sont que des mots, mais qui expriment l'indignation et la pitié, la patience, pour si longue qu'elle soit, n'est pas indéfinie, et les mots n'ont-ils pas toujours précédé les actes ?

Les neutres ont maintenant compris qu'il ne s'agit plus de se rallier à telle ou telle cause et d'adhérer à une ou l'autre politique, mais de se défendre contre un danger commun, comme on se serre les coudes devant un cataclysme naturel.

ANDRÉ NEGIS.

## Le Kaiser ne veut plus qu'on parle de « victoire »

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Un Alsacien fait prisonnier avant-hier, donne les détails suivants que confirment d'ailleurs d'autres prisonniers. Jadis, on recevait l'empereur, quand il arrivait à l'office divin, par le chant « salut à toi, que comme la victoire ». C'était le chant préféré de Guillaume I<sup>er</sup> et celui du kaiser avant la guerre.

## 243<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte de mines se poursuit sur de nombreux points du front : devant Dompierre (sud-ouest de Péronne), nous avons fait exploser avec succès quatre fourneaux.

Près de la ferme du Choléra (nord de Berry-au-Bac), nous avons fait sauter un rameau de mine au moment où l'ennemi y travaillait et nous avons fait suivre l'explosion d'une rafale de 75. Un poste d'écoute allemand a disparu dans l'entonnoir.

Au bois Le Prêtre, le nombre exact des prisonniers faits par nous est de cent quarante, dont trois officiers. Toutes les contre-attaques allemandes ont été repoussées.

L'attaque dirigée contre nos avant-postes dans la région de Parroy aurait été menée par un bataillon de landwehr. Elle a échoué avec de fortes pertes.

Les aviateurs belges, au cours de la nuit du 30 au 31, ont bombardé le camp d'aviation d'Handzaeme, et le nœud de voies ferrées de Cortemarck.



Premier Avril ou l'Artiflot facétieux

## Si la guerre avait pu être évitée encore pendant 20 ans

Interview de lord Haldane, ancien ministre de la Guerre de Grande-Bretagne

Londres, 1<sup>er</sup> Avril.

Le *Daily Chronicle* a reçu de Chicago une dépêche rapportant une longue interview de lord Haldane, ancien ministre de la Guerre de la Grande-Bretagne, qui a exposé au correspondant de *Chicago Daily News* quelle était l'opinion anglaise au sujet du blocus.

Lord Haldane raconte en outre comment, depuis le coup d'Agadir, les relations anglo-allemandes s'améliorèrent. Ce fut pour maintenir cette amélioration qu'il fit, en 1912, le voyage à Berlin. Il eut des conférences particulières avec le chancelier allemand, M. de Bethmann-Hollweg. Il fut reçu par le kaiser, causa avec bien des personnages importants. Quelques conciliants étaient ces échanges de vues, lord Haldane emporta cependant le sentiment intime que l'Allemagne entassait les armements, et ne se montrait nullement disposée à restreindre le développement de sa marine de guerre.

« Pensez-vous, Mylord, que l'Angleterre se serait tenue à l'écart, si l'Allemagne avait respecté la neutralité de la Belgique ? »

Lord Haldane répondit : « Je suis loin d'être sûr que nous eussions pu rester simples spectateurs de la lutte. Notre honneur était engagé avec la Belgique. Avec la France, nos sentiments et nos intérêts entraient en jeu. Etant donné les théories de conquête mondiale qui avaient cours en Allemagne, c'est été folie de notre part, à mon sens, de rester les bras croisés, pendant que l'Allemagne écartait du continent les obstacles qui obstruaient sa route, pour avoir toute facilité de faire ensuite le tour de la Méditerranée et de l'Inde. L'invasion de la Belgique ne nous donna pas le temps de réfléchir. Si nous n'avions pris les armes à la suite de la violation de la neutralité belge, nous aurions été déshonorés ».

Lord Haldane prévoit qu'un grand progrès démocratique et moral résultera de la guerre.

« Partout, ajouta-t-il, il y a un trop de luxe. On deviendra plus simple, plus frugal, plus sérieux, moins égoïste. Il s'agit simplement de la lutte de la démocratie contre le militarisme. Remarque que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour dissiper, en Allemagne, la crainte que nous et nos alliés nous nous préparions à l'attaquer. Pendant ma visite à Berlin, en 1912, je ne laissai pas de doute au sujet des intentions pacifiques de l'Angleterre. Je dis que nous étions prêts à nous engager à ne participer

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 2.75 - Pds divers : 3 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, dans nos bureaux  
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## LA GUERRE

### La barbarie allemande soulève l'indignation du monde

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, s'est tenu de la situation diplomatique et militaire.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

On se bat dans les bois de la Crurie et de Le Prêtre, comme dans les Vosges, mais nous n'avons aucun renseignement sur ces actions, pas plus que sur les résultats du duel d'artillerie qui, depuis quelques jours, se poursuit en Champagne. Il convient d'attendre les opérations de grande envergure que notre haut commandement engagera à l'heure voulue.

En attendant, les Allemands continuent leurs assauts en mer, et, comme le fait remarquer M. Hervé, dans la « Guerre Sociale », pas une voix ne s'élève des milieux socialistes boches, pour protester contre ces crimes sans nom. La « Sozial Démocratie » continue à lécher les mains ensanglantées de ses gouvernants odieux. Il faudra s'en rappeler au règlement des comptes.

Les nouvelles privées relatent l'activité prodigieuse déployée par nos aviateurs. Au début des hostilités, on ne parlait guère de ceux-ci, si bien que le public français, qui avait mis tant d'espérances dans cette nouvelle arme, se montrait tristement déçu. La vérité est que nos aviateurs ont toujours fait montre du plus grand courage, et leur histoire débute par une page glorieuse et vraie. Il n'en est pas moins vrai que, sous ce rapport comme sur tant d'autres, nous ne sommes pas suffisamment préparés quand la criminelle agression vient nous surprendre, mais nous avons rattrapé largement le temps perdu et, aujourd'hui, nos escadrilles aériennes, nombreuses, admirablement composées et entraînées, jouent un rôle considérable que les communiqués officiels révéleront un jour.

Nos avions ne bombardent pas les villes endormies, ne tuent pas les femmes et les enfants, mais sans cesse ils harcèlent l'ennemi, et renseignent notre commandement, détruisant entre temps les gares, les hangars à dirigeables, ne semant la panique que dans les camps et les bivouacs des Allemands.

Rien de nouveau du côté des Russes. Tandis que la bataille continue en Pologne, les opérations décisives se dessinent dans les Karpathes.

Dans les Dardanelles, le bombardement se poursuit selon le plan arrêté, c'est-à-dire méthodiquement, mais implacablement.

MARIUS RICHARD.

## Les Etats-Unis et la paix

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Ce serait l'Allemagne qui voudrait provoquer l'intervention de l'Amérique

Rome, 1<sup>er</sup> Avril.

Les journaux de Rome se font l'écho d'un bruit d'après lequel les Etats-Unis tendraient prochainement, près des Etats belligérants, une démarche dont le but serait d'amener la conclusion de la paix.

Selon *l'Idée Nationale*, le président Wilson s'est adressé, la semaine dernière, aux ambassadeurs américains, des instructions précises tendant à préparer une intervention officielle du gouvernement fédéral.

Le journal affirme que le gouvernement italien, pressenti à ce sujet, a fait d'amples réserves.

D'autre part, M. Nelson, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, dans une interview accordée au *Giornale d'Italia*, déclare qu'il était parfaitement exact qu'un certain nombre de personnages officiels avaient manifesté le désir de voir les Etats-Unis intervenir en faveur de la paix. Cependant, l'ambassadeur estime qu'il s'agit d'opinions purement personnelles. Quant à l'idée exprimée dans certains journaux, qui demandent aux Etats-Unis de recourir aux moyens énergiques pour ramener la paix, l'ambassadeur la trouve peu pratique. Seules des paroles de paix partant de Washington lui paraissent désirables.

Il s'agit d'une intention des Etats-Unis ne trouvent aucun écho dans les milieux politiques italiens. Leur origine est d'ailleurs fort obscure. La version la plus plausible est celle qui attribue aux milieux allemands d'Amérique qui exercent une pression occulte sur l'opinion américaine afin de provoquer une intervention désignée à Berlin.

## Les récits du « Témoin oculaire » sur le front britannique

Londres, 1<sup>er</sup> Avril.

Le dernier compte rendu du témoin oculaire sur le front britannique, publié par le Bureau de la Presse, rapporte des conversations avec des officiers allemands prisonniers qui jettent une vive lumière sur les idées actuelles en cours dans l'armée allemande.

Le soldat allemand, qui a déclaré que l'Allemagne qui a déchaîné la guerre, mais l'opinion paraît divisée en ce qui concerne l'intention de l'Allemagne de garder ou d'évacuer la Belgique.

Le sentiment général, néanmoins, est aujourd'hui que l'Autriche ayant échoué si misérablement et ayant dû être soutenue par les conséquences. Les prisonniers estiment que l'Empire d'Autriche disparaîtra, l'Allemagne en donnera un morceau à l'Italie et les pays de langue allemande seraient, avec la Luxembourg, incorporés à l'Empire d'Allemagne.

Les prisonniers verraient avec faveur un grand-duché de Pologne constituer un Etat-tampon entre l'Allemagne et la Russie. On obligerait la Belgique à entrer dans l'union douanière allemande, et on exigerait l'internationalisation du port d'Anvers. On créerait enfin une grande confédération des populations germaniques de l'Europe centrale, en y englobant les pays scandinaves.

Relativement à l'Italie, les Allemands comptent sur les bons offices du pape, tout en regrettant d'avoir à y recourir.

Londres, 1<sup>er</sup> Avril.

Voici un extrait du récit du témoin oculaire sur le front britannique.

Il a déjà été fait allusion à la cordialité générale des rapports qui existent entre l'armée britannique et les habitants des régions où elle est cantonnée. Il y a à un point où la bonté française, surtout en ce qui concerne les femmes de toutes les classes de la société, a été particulièrement remarquable, c'est le concours apporté dans les soins aux malades et blessés. Le dévouement oculaire des dames faisant elles-mêmes la cuisine pour les blessés, par crainte que la cuisinière ne soit pas assez habile ; d'autres dames consacrant tout leur temps et toutes leurs attentions aux blessés anglais. Elles ont travaillé du sucre et de l'orge pour ceux qui sont enrhumés.

Quelques soldats allemands faits prisonniers par les Anglais ont manifesté leur vif étonnement de se trouver à plus de dix kilomètres de Paris. Les officiers prisonniers estiment que la frontière stratégique allemande dans les Vosges devra être améliorée.

## L'Action russe

### Communiqué officiel russe

Pétrograde, 1<sup>er</sup> Avril.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

A l'ouest du Niémen, les combats continuent aux environs de Krasnopol. Nos troupes progressent avec succès. Le 30 mars, elles ont forcé les Allemands à se replier en toute hâte. Elles ont fait prisonniers environ deux cents soldats et deux officiers et ont enlevé dix mitrailleuses.

Dans les Karpathes, notre offensive continue. Dans la journée du 29 mars, nous avons fait encore 38 officiers et 1.750 hommes de troupe prisonniers, et nous nous sommes emparés de cinq mitrailleuses.

Dans la mer Noire, notre flotte a bombardé Zoungouldak, Kozla, Kilimli et Ereğli. L'action de notre artillerie a déterminé, sur la côte, une série de violentes explosions et d'incendies.

## La Russie a brisé tous les élan des Allemands et des Autrichiens

Rome, 1<sup>er</sup> Avril.

Le major Morath, critique militaire du *Berliner Tageblatt*, qui est actuellement en Autriche, a eu une conversation avec le chef d'état-major austro-hongrois, le général von Hoetzendorf.

Il constate la profonde gravité de son interlocuteur, et ajoute : « L'attitude défensive de l'Autriche-Hongrie fut imposée à notre alliée dans l'étrange silence de la lutte des Karpathes contre une puissance étonnamment supérieure. Des heures de sang ont coulé, les montagnes, comme en Galicie, sur le théâtre nord-oriental de la guerre, ont remarqué les mêmes alternatives d'offensive et de défensive que l'année dernière en Pologne ; et, comme en Galicie, la masse humaine des élan les plus magnifiques et les plus prodigieuses ».

## Les Allemands échouent dans leur tentative sur le Dniester

Pétrograde, 1<sup>er</sup> Avril.

On annonce que deux divisions de cavalerie ont pris part au combat dans lequel les Allemands ont tenté de percer le front russe dans la région de Khotine. Cette tentative est, à l'heure actuelle, déjouée, et définitivement paralysée, sans que le passage du Dniester ait pu être effectué.

## Dans les Karpathes

Pétrograde, 1<sup>er</sup> Avril.

Malgré une très vive fusillade, les aviateurs russes ont réussi à jeter des bombes en divers points dans la région des Karpathes.

Du 20 au 23 mars, les Russes ont fait prisonniers 202 officiers, 8 médecins et 18.207 soldats. Ils ont enlevé 62 mitrailleuses et dix canons.

## Le vandalisme allemand en Lithuanie

Pétrograde, 1<sup>er</sup> Avril.

Les cités et les villages de Lithuanie sont mis à sac d'abord, brûlés ensuite.

Le 23 mars, les Allemands ont mis le feu aux quatre coins de la ville de Mariampol (7.000 habitants).

Le 23 mars, les villes de Vilkovskis, (15.000 habitants), Kalvaria (10.000 habitants), Le 24 mars, Virbalis, (4.000 habitants), Jurburg, (5.000 habitants), Sere, (6.000 habitants) ont subi le même sort.

De ces villes, il ne reste plus que des ruines. Les villages florissants de la province de Suvalki sont rasés. Plus de 200.000 habitants de Lithuanie, la plupart femmes, enfants et vieillards, restent sans abri, en proie aux affres de la faim, car « tous » les vivres ont été enlevés de force par les envahisseurs. Toute la population indolente de la région envahie en Lithuanie a été emmenée par les Allemands à l'arrière des lignes pour exécuter les travaux militaires. Ils ne reçoivent pour toute nourriture que cinq livres de pain KK par semaine.

Les aviateurs allemands aiment à survoler les villes et les villages de Lithuanie, sur tout les dimanches, quand le peuple est réuni dans les églises et sur les marchés. Les aviateurs, avec leurs bombes incendiaires, visent surtout les églises dont plusieurs ont été incendiées ou détruites.

Pour terroriser la population, ils jettent des fiochettes sur la foule réunie le dimanche sur les marchés.

Le 20 mars, ils survolèrent les bourgades Pilviaki, Prena, Saïka, où les églises ont été



# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 4<sup>ème</sup> Avril.

**Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :**

**Combats d'artillerie sur différents points du front.**

**En Vexvre, à l'ouest du bois Le Prêtre, nous avons occupé le village de Isy-en-Haye et nous nous sommes maintenus malgré plusieurs contre-attaques.**

**En Lorraine et dans les Vosges rien à signaler.**

**Au sud de Dixmude, le lieutenant aviateur Garros a abattu un aviatik à coups de mitrailleuse.**

**Dans la région de l'Aisne, un autre aviateur allemand a été abattu à coups de fusil par l'aviateur Navarre.**

## Un vapeur autrichien coulé dans le Danube

Nisch, 1<sup>er</sup> Avril.

La nuit dernière un vapeur autrichien chargé d'armes et de munitions, qui se rendait de Semlin à Panchevo, a heurté une mine dans le Danube. Aussitôt l'artillerie serbe a ouvert le feu contre le vapeur, qui a fait explosion avec un bruit formidable.

Des débris de la cargaison sont venus tomber presque dans Belgrade.

## Pour l'intervention de l'Italie

Rome, 1<sup>er</sup> Avril.

Hier soir s'est déroulée, dans les rues de Milan, une grande manifestation organisée par la section républicaine de Milan, en faveur de l'intervention de l'Italie dans le conflit actuel. On lui ne leur arrivent que démentés par les agences et la presse austro-allemande.

M. Leygues a constaté que l'œuvre entreprise par le Comité avait donné les plus heureux résultats. Pour répondre aux demandes qui affluent, le service d'information va être développé. De tous les points du monde le public réclame les nouvelles françaises, dont il apprécie le ton toujours digne et la scrupuleuse impartialité.

## LES CRIMES DES PIRATES ALLEMANDS

### Un vapeur coulé par un sous-marin

DIX-SEPT VICTIMES

Londres, 1<sup>er</sup> Avril.

Le vapeur « Emma », allant de Dunkerque à Bordeaux, a été torpillé sans avertissement préalable, hier après-midi au large de Beachy-Head, par un sous-marin allemand.

Le vapeur a coulé immédiatement. Deux hommes de l'équipage sont arrivés à Douvres, ramenant les corps de deux de leurs camarades.

On croit que le reste de l'équipage, soit dix-sept hommes, a été noyé.

## Le ravitaillement des Corsaires

Buenos-Ayres, 1<sup>er</sup> Avril.

On assure que le croiseur *Bristol*, a saisi et amené aux îles Falkland, le vapeur norvégien *Bangor*, accusé d'avoir violé la neutralité en emportant du charbon et des provisions à destination du *Kronprinz-Wilhelm*. Le *Bangor* venait de Baltimore.

## Les opérations dans le Caucase

Communiqué de l'état-major russe —

Pétrograde, 1<sup>er</sup> Avril.

Dans la direction du littoral, échanges de coups de fusil sans importance.

Dans la région d'Arvine, nos troupes ont occupé Arvine. Au cours des combats livrés à Arvine, nous avons pris aux Turcs deux canons.

Aucune modification sur les autres points du front.

## Les femmes allemandes manifestent contre la guerre

Amsterdam, 1<sup>er</sup> Avril.

Le journal « Het Volk » apprend que, le 18 mars, après l'ajournement du Reichstag, environ 700 femmes vinrent manifester devant le palais du Parlement et à l'apparition de M. Scheideemann, s'écrièrent : « Nous ne voulons pas continuer la guerre », et elles acclamèrent le docteur Liebknecht. Les 700 femmes, sans souci de la police, se rendirent ensuite au cimetière où sont enterrées les victimes de la révolution de 1848.

Le journal « Het Volk » ajoute : « Tous les journaux ont reçu, par téléphone, un avis du gouvernement leur interdisant de mentionner cette manifestation sous peine de confiscation. »

## Les Etats-Unis et la Guerre

Washington, 1<sup>er</sup> Avril.

L'envoyé spécial du « Temps » à Washington a été reçu par le président Wilson qui lui a fait les déclarations suivantes : « Je suis heureux de voir sur le sol américain des Français qui viennent se rendre compte par eux-mêmes de l'état d'opinion des Etats-Unis. Nous n'aurons pas l'impression, j'en suis sûr, que vous puissiez raisonnablement pour votre pays plaindre de cette opinion. Des questions délicates de cas d'espèce comme on dit en langage juridique, sont parfois considérées comme la presse des deux belligérants comme la preuve que le gouvernement américain favorise tantôt l'un tantôt l'autre des combattants. Les deux groupes de nations belligérantes, chaque fois que surgit un de ces cas, se plaignent de l'attitude du gouvernement américain en termes également vifs. Néanmoins la preuve que le gouvernement des Etats-Unis observe consciencieusement les règles de la neutralité vis-à-vis des Alliés peut être trouvée par moments que nous sommes exigeants, que le gouvernement américain se tient par trop strictement à ces règles. La guerre ne durera pas toujours ; quand elle sera finie, telle ou telle nation sera peut-être heureuse que nous ayons maintenu ces règles contre lesquelles elle maugréait aujourd'hui. La France évitera l'erreur de croire que ce pensent souvent les individus ou les peuples. En ce qui concerne mes propres sentiments à l'égard de la France, j'ai adressé au président de la République Française une lettre qui les exprime nettement. Soyez assuré que je ne pense pas moins que la lettre ne dit. »

## En Extrême-Orient

Pékin, 1<sup>er</sup> Avril.

Les conférences sino-japonaises ont fait, ces derniers jours, des progrès considérables. On assure que six points ont été réglés définitivement.

La Chine concède au Japon des droits militaires dans la province de Fong-Tien et de Moukden, des privilèges pour la construction des voies ferrées au sud de la Mandchourie, la cession au Japon, pour 91 ans, de l'administration du chemin de fer de Kirin au Tchang-Tchun, l'emploi d'experts policiers japonais dans le sud de la Mandchourie, la cession au Japon de la province de Mandchourie orientale et intérieure et de la province de Mandchourie occidentale, des consuls militaires, politiques et financiers japonais. Dans le sud de la Mandchourie, la Chine s'engage à ne pas donner comme garantie pour des emprunts étrangers les revenus des douanes, ni les impôts perçus dans le sud de la Mandchourie, et, le cas échéant, les Japonais consentiront des emprunts pour les besoins de la province de Fong-Tien. La Chine accorde au Japon la liberté de résider, de commercer et d'acquiescer des terres à l'intérieur de la Mandchourie méridionale, mais la question de la compétence judiciaire n'est pas réglée.

Au cours de la conférence d'aujourd'hui, la Chine a demandé la suppression de l'extraterritorialité japonaise et l'établissement de tribunaux mixtes en Mandchourie.

Le Japon a refusé.

La Chine continue à exiger l'acceptation sans réserves de leurs propositions.

## Ce qu'a perdu l'Allemagne

Bordeaux, 1<sup>er</sup> Avril.

Le cuirassé *Languedoc*, dont la construction a commencé en mai 1913, sera lancé le 1<sup>er</sup> mai prochain.

## 14 sous-marins, 9 dirigeables, 100 avions

Rome, 1<sup>er</sup> Avril.

Les voyageurs revenant de Berlin tiennent de hautes personnalités militaires que l'Allemagne a perdu, depuis le commencement de la guerre, quatre sous-marins, neuf dirigeables et une centaine d'avions. Il est vrai que pendant la même période, elle a construit dix sous-marins, cinq dirigeables et une cinquantaine d'avions, mais elle n'a pu remplacer les pilotes et les officiers de sa flotte de sous-marins, qui comptent parmi les plus braves et les plus précieuses.

## L'attaque des Dardanelles

Athènes, 1<sup>er</sup> Avril.

D'après des informations parvenues de Ténédos, plusieurs unités des puissances alliées continuent un bombardement intermittent, mais uniquement dans le but de protéger les opérations de dragage et d'empêcher l'installation de nouvelles batteries turques.

Un amiral grec parmi les alliés

Athènes, 1<sup>er</sup> Avril.

Quelques journaux attribuent le caractère d'une mission spéciale à la présence de l'amiral Couroudinos parmi les alliés aux Dardanelles, mais le « Kairi » dit apprendre de source gouvernementale que l'amiral a seulement été chargé d'inspecter les installations de la marine dans les ports des îles de la mer Egée.

## Le rôle de la marine française

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

La Commission de la Marine de guerre, réunie sous la présidence de M. Painlevé, a entendu M. Viviani, président du Conseil, et M. Arago, ministre de la Marine, qui lui ont donné des explications sur le rôle de la Marine dans l'expédition des Dardanelles et ont fait connaître la situation générale au point de vue naval.

## La Turquie et la paix

Les tentatives de négociations de Djavid-bey à Genève

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

« La Liberté » publie ce télégramme adressé de Berne au « Morning Post ».

On annonce que Djavid Bey est arrivé à Genève et qu'il tentera de négocier, au nom de la Turquie, les préliminaires de la paix.

La visite de Djavid Bey à Berlin avait pour objet d'emprunter encore de l'argent, mais ses efforts ont échoué.

## L'ANNIVERSAIRE DE BISMARCK

La cérémonie était présidée par un prince de huit ans

Amsterdam, 1<sup>er</sup> Avril.

On mande de Berlin que le centenaire du prince de Bismarck a été célébré dans la capitale prussienne avec un grand éclat. Presque toutes les maisons avaient arboré des drapeaux. Des estrades avaient été dressées autour du monument du chancelier, devant le Reichstag, et des chœurs y chantaient des hymnes patriotiques.

Les hauts fonctionnaires de l'Empire ont assisté à la cérémonie du jour. L'empereur était représenté par le prince Guillaume, fils aîné du kronprinz, lequel, on le sait, n'a que neuf ans. Dans l'assistance, on remarquait le petit-fils du premier chancelier de l'Empire, le prince Otto de Bismarck.

## La mobilisation en Cochinchine et au Tonkin

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Le Comité d'action et d'information à l'étranger s'est réuni sous la présidence de M. Georges Leygues. Il entendit MM. Ernest Lavisse et Durheim.

Une nouvelle série de brochures sur la guerre va être publiée. Comme les précédentes, qui ont obtenu un tel succès, ces brochures ne contiendront que des documents d'une authenticité indiscutable.

La propagande française ne se propose pas de faire des sympathies des neutres, par des procédés indécents et insensés, par des promesses violentes et déloyales ; elle se propose simplement de renseigner les neutres, en portant à leur connaissance des faits qui leur échappent et qui ne leur arrivent que démentés par les agences et la presse austro-allemande.

M. Leygues a constaté que l'œuvre entreprise par le Comité avait donné les plus heureux résultats. Pour répondre aux demandes qui affluent, le service d'information va être développé. De tous les points du monde le public réclame les nouvelles françaises, dont il apprécie le ton toujours digne et la scrupuleuse impartialité.

## La propagande française à l'étranger

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Le Comité d'action et d'information à l'étranger s'est réuni sous la présidence de M. Georges Leygues. Il entendit MM. Ernest Lavisse et Durheim.

Une nouvelle série de brochures sur la guerre va être publiée. Comme les précédentes, qui ont obtenu un tel succès, ces brochures ne contiendront que des documents d'une authenticité indiscutable.

La propagande française ne se propose pas de faire des sympathies des neutres, par des procédés indécents et insensés, par des promesses violentes et déloyales ; elle se propose simplement de renseigner les neutres, en portant à leur connaissance des faits qui leur échappent et qui ne leur arrivent que démentés par les agences et la presse austro-allemande.

les mêmes ports, prenant passagers et marchandises, retour le lendemain à 9 heures du matin. Embarcadere : Vieux-Port, quai Saint-Anne.

Les arrestations. — Le jeune Louis Bonnier, 14 ans, dont les parents habitent rue de Four à Mazargues, entra dans l'église Saint-Théodore avant-hier matin. Les fidèles y étaient peu nombreux et l'adolescent remarqua bien vite un sac à main qu'une dame avait déposé sur une chaise placée près de la sortie. Louis Bonnier s'approcha, prit le sac, s'empara du sac et se retira sans avoir été aperçu par le propriétaire, quand une main un peu rude s'abattit sur son front. Le jeune homme fut arrêté par le petit valet et il le conduisit au commissariat de police du quartier où on l'a retenu. Mme Bernard, propriétaire du sac à main, est rentrée en possession de son bien.

## La Flotte des Messageries Maritimes s'augmente d'une unité

Bordeaux, 1<sup>er</sup> Avril.

Le paquebot *Portos*, construit à Bordeaux pour le service des Messageries Maritimes, est sorti du bassin de construction ce matin et a été mis en rivière.

L'opération a parfaitement réussi.

## La lutte contre l'alcool en Angleterre

Londres, 1<sup>er</sup> Avril.

Les journaux du soir font les commentaires suivants sur l'exemple donné par le roi, baissant les liqueurs de sa table, et sur les mesures qui vont être probablement prises par le gouvernement anglais pour enrayer l'alcoolisme dans la classe ouvrière.

Du *Globe*. — Toute distinction de classe en cette matière est offensante, mais certainement si les classes dirigeantes acceptaient de donner l'exemple, les effets en seraient incalculables. L'alcoolisme organisé par les agents de l'ennemi, existe en Angleterre, dans le but de fomenter des grèves, et de favoriser les excès de boissons, dans le but d'entraîner l'extension des conflits relatifs à la fabrication du matériel de guerre. Mais il est inutile, pour accomplir une réforme, de nous plonger dans une législation d'une efficacité douteuse, qui ne manquera pas d'impliquer des changements dans le mode de vie sociale de toutes les classes de la société.

Si une prohibition complète de l'alcool est nécessaire, nous ne sommes pas sûrs que nous pensons que des mesures intermédiaires peuvent être prises, qui s'appliqueraient spécialement aux régions où l'on fabrique du matériel de guerre. On ne peut pas oublier, à propos des ouvriers, que les hommes qui fournissent un grand effort physique ont besoin de se rafraîchir de temps à autre. Prononcer la mort de la faim, sans aller dans les bars publics, est un acte de la *Pall Mall Gazette*. — L'exemple donné par le roi sera, nous en sommes sûrs, suivi loyalement par les hommes appartenant à toutes les classes, qui ont à cœur de mener à bien la grande tâche entreprise par le pays. Des mesures énergiques peuvent être requises par le gouvernement, mais combien la réforme sera plus aisée à accomplir, si elle est abandonnée volontairement ce qui, après tout, est un luxe inutile. On a toute raison de croire que les agents allemands ont exploité à l'excès les classes qui ont à cœur de méconterment et la révolte dans les bars publics.

De l'*Evening Standard*. — Les mesures gouvernementales ne doivent pas être dirigées contre une seule classe, et si elles le sont, c'est pour une raison, on espère que le gouvernement évitera de traiter la question par localité. Les dangers de l'alcoolisme doivent être clairement expliqués au peuple. Ce sera le dernier combat que livrera Constant à Marseille.

Ajoutons que le bureau de location est ouvert à l'heure ordinaire et que les services de tramways fonctionneront à leur heure.

## L'ancienne maîtresse d'Ulmo arrêtée pour espionnage

Paris, 1<sup>er</sup> Avril.

Le « Petit Parisien » annonce que Lison Weisich, ex-maîtresse d'Ulmo, condamnée à la déportation pour haute trahison, vient d'être arrêtée dans la banlieue pour espionnage.

## La Commission départementale

La Commission départementale des Bouches-du-Rhône, en session extraordinaire, s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. Briand.

Étaient présents : MM. Brémont, Sacoman, Saravali, Tournier, MM. Brion et Goulin s'étaient fait excuser.

M. Rambert, secrétaire général, représentait M. le Préfet excusé, assistait à la séance.

M. Brémont. — Entretien du chemin d'intérêt commun n. 2, à Mazarques, grosses réparations sur le chemin d'intérêt commun n. 3, à Aix; réfection de la chaussée sur le chemin d'intérêt commun n. 4, à Mazarques; grosses réparations sur le chemin d'intérêt commun n. 5, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 6, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 7, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 8, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 9, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 10, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 11, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 12, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 13, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 14, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 15, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 16, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 17, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 18, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 19, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 20, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 21, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 22, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 23, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 24, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 25, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 26, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 27, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 28, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 29, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 30, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 31, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 32, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 33, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 34, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 35, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 36, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 37, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 38, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 39, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 40, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 41, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 42, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 43, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 44, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 45, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 46, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 47, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 48, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 49, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 50, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 51, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 52, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 53, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 54, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 55, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 56, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 57, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 58, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 59, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 60, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 61, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 62, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 63, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 64, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 65, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 66, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 67, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 68, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 69, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 70, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 71, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 72, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 73, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 74, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 75, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 76, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 77, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 78, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 79, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 80, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 81, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 82, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 83, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 84, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 85, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 86, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 87, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 88, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 89, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 90, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 91, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 92, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 93, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 94, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 95, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 96, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 97, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 98, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 99, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 100, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 101, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 102, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 103, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 104, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 105, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 106, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 107, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 108, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 109, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 110, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 111, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 112, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 113, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 114, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 115, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 116, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 117, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 118, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 119, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 120, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 121, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 122, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 123, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 124, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 125, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 126, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 127, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 128, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 129, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 130, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 131, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 132, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 133, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 134, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 135, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 136, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 137, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 138, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 139, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 140, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 141, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 142, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 143, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 144, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 145, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 146, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 147, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 148, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 149, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 150, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 151, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 152, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 153, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 154, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 155, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 156, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 157, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 158, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 159, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 160, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 161, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 162, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 163, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 164, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 165, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 166, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 167, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 168, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 169, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 170, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 171, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 172, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 173, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 174, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 175, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 176, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 177, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 178, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 179, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 180, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 181, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 182, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 183, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 184, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 185, à Meyreuil; traité de gré à gré pour la réfection des trottoirs sur le chemin d'intérêt commun n. 186, à Meyreuil; traité de gré à gré

